



**ECOLE MARIE CURIE
NEUVILLE SAINT VAAST**



Procès verbal du conseil d'école

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 29 juin 2012. Etaient présents :

Mme Sikora et M Puchois, représentant la municipalité,
MMmes Finet, Bacqueville, Lejay , Boulmont, Tournant, Pronier, Condamine, Leloir, Bouché et M
Descamps, parents d'élèves
MMmes Dubuis, Fardel, Garcia, Manie, M Longuet, enseignants
M Chiroux , DDEN

Absents excusés M Detève Inspecteur Arras 3
MMmes Capron et Lecomte, ATSEM
M Zanelli, enseignant

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1 Organisation pédagogique de l'an prochain

PS+ MS	15+ 14	Mme Dubuis et M Zanelli
GS+CP	17+10	Mme Garcia
CP+CE1	10+17	Mme Fardel
CE2+CM1	20+9	Mme Manie
CM1+CM2	11+19	MM Longuet et Zanelli

M Longuet rappelle la démarche habituelle pour les inscriptions : ouverture du calendrier, consultation avec la municipalité, décisions concernant les extérieurs et les TPS, annonce progressive des décisions (affichage, courrier, site internet). Les effectifs de cette année ne nous permettaient pas d'accepter les TPS.

Une explication sur la répartition des CP et des CM1 est donnée. Au CM1, l'hétérogénéité est le principal critère. Au CP, le critère de l'âge habituellement retenu aurait donné deux groupes différents. L'hétérogénéité a donc aussi été privilégiée. La liste des élèves est donnée au conseil d'école. Elle est disponible également au panneau d'affichage de l'école.

M Longuet évoque la difficulté pour l'an prochain de gérer des projets communs pour les niveaux répartis sur deux classes, à travers deux exemples : une action en septembre organisée par les gendarmes au bois de Vimy, et la visite du sénat. Pour ces projets, les CM1 de Mme Manie peuvent rejoindre la classe de M Longuet ; par contre, l'ajout des CE2 rend l'effectif trop lourd.

2 Bilan financier

Principales recettes :

3000€+1000€	dons APE
4368€	subvention de la mairie
2498€	vente de photos (500 pour les CD en juin 2011 et 1998 pour les photos « papier »)
3420€	part parentale de la classe de découvertes (dont l'argent de poche)
790€	participation familiale (cotisation OCCE)

Principales dépenses :

1005€	photographe
9811€	classe de découvertes (dont bus → 3253€)
2834€	autres sorties éducatives

Le solde est de 1906€ en juin. La classe de découvertes est presque entièrement payée ; il reste à payer les entrées de la piscine et le bus de juin.

Mme Finet intervient pour remercier les enfants, les enseignants et la municipalité pour la réussite de cette journée. Un souci est évoqué : pouvoir sonoriser l'extérieur et y faire des annonces. On a noté la présence de plus en plus nombreuse des parents qui participent.

3 Bilan de l'absentéisme (demande institutionnelle)

Deux signalements pour absentéisme ont été faits cette année.

4 Bilan de la classe de découvertes

Une enquête qualitative a été donnée aux familles concernées. Il y a eu 9 retours sur 26 possibles, soit 34%. Trois questions traitaient du changement observé chez les enfants, de leur avis sur la vie en groupe et de l'aspect culturel. Globalement, les parents ont constaté un changement dans 11% des cas ; pour les deux autres points, le taux de satisfaction avoisine les 100%.

M Longuet informe qu'il a apprécié d'avoir un retour direct, à la sortie du bus, sur le ressenti très positif des informations mises en ligne sur internet.

Des parents confirment que l'attrait pour ce projet est important et que cette rencontre avec la culture ne se ferait pas sans la classe de découvertes.

Projet d'école: chaque enseignant expose les progrès constatés et les améliorations à apporter concernant ses propres actions dans le projet d'école, qui est prolongé d'un an quant à ses axes majeurs. Un constat s'impose : les axes sont porteurs. Mme Fardel et Manie souhaitent le raccordement de leur classe à internet.

5 Bilan de la sécurité

Exercices d'alerte incendie : ils continuent d'être une habitude bien ancrée chez les enfants. A noter un dysfonctionnement du déclencheur dans le bâtiment côté rue du Canada.

PPMS : Là aussi, les enfants sont sensibilisés. Un déclenchement avec la sirène municipale serait souhaitable.